
Séance du 15 octobre 2024

N° 59/2024

**Approbation du
règlement du
cimetière**

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, salle du conseil, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Lucy MOREAU, maire.

Présents : Lucy MOREAU, Jean-Luc CHARTIER, Didier DAVID, Raphaèle GONTIER, Virginie MARTINS, Thierry BOISSINOT, Paul VOUHÉ, Patrick MOULINEAU Christian PINEAU, Olivier TRAVEL, Sophia AUGER, Guillaume PORCHET, Annie GUILBERT

Excusées avec pouvoirs : Isabelle PIDOUX pouvoir à Lucy MOREAU.

Excusées sans pouvoir : Thomas BEVILLE, Fabienne THORRÉE, Céline PAILLAT, Sandra SAUVAGE, Marine SACRÉ.

Secrétaire de séance : Raphaèle GONTIER.

Conseillers en exercice :	19
Présents :	13
Excusés :	06
Pouvoirs :	01
Votants :	14

Date de convocation : 9 octobre 2024

Date d'affichage : 16 octobre 2024

Certifiée exécutoire,

Vu, Le Maire,

Lucy MOREAU



Transmission au contrôle de légalité le :

Publié le :

Accusé de réception en préfecture 079-217903517-20241015-59-2024-DE Date de télétransmission : 18/10/2024 Date de réception préfecture : 18/10/2024
--

N° 59 : Approbation du règlement du cimetière.

M. CHARTIER, premier adjoint, rappelle que la commune s'est dotée l'an passé d'un logiciel pour la gestion du cimetière et de ses concessions.

Il expose au conseil municipal qu'il est nécessaire de mettre en place un règlement afin de cadrer les actions autorisées ou non.

La société qui nous fournit le logiciel nous a accompagnés dans la rédaction de ce document.

M. CHARTIER vous propose de valider le document finalisé.

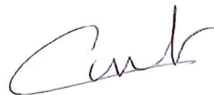
Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité des membres présents ou représentés, valide le règlement proposé par M. CHARTIER.

Il autorise Mme le Maire à signer tout document afférent à ce dossier

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le secrétaire de séance,

Raphaèle GONTIER



Le maire,

Lucy MOREAU

